Accord de pêche CE/Sénégal: pêche au large de la côte sénégalaise, prorogation du protocole pour la période du 2 octobre 1996 au 1 novembre 1996

1996/0287(CNS) - 15/07/1997 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Nicole PERY (PSE, F), le Parlement européen a approuvé a posteriori la prorogation pour un mois (2 octobre - 1er novembre 1996) de l'accord de pêche UE/Sénégal. Cette prorogation aura permis à certains navires communautaires, touchés par la période de repos biologique en Mauritanie, de pêcher dans l'interval dans les eaux sénégalaises.